



Horticuture



BTSA Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement et Environnement

RNCP36773

Certificateur : Ministère en charge de l'agriculture

Date d'enregistrement de la certification : 01-09-2023

Formation diplômante en apprentissage

CONTENUS DE LA FORMATION

- Alimentation, ornement et environnement forme à la conduite et à la gestion d'une exploitation horticole, de la production à la mise en marché.
- Les apprenants développent une connaissance approfondie des végétaux cultivés et maîtrisent les techniques de production en plein champ ou sous abri, dans une démarche de performance et de durabilité.
- La formation permet d'acquérir des compétences en diagnostic technico-économique, en choix d'itinéraires techniques, en organisation du travail et en utilisation des agroéquipements.
- Elle prépare également à la gestion des équipes, des stocks et des systèmes d'irrigation, ainsi qu'à la conduite d'essais et d'expérimentations pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles.

DURÉE/ MODALITES D 'ALTERNANCE

Parcours de formation "standard" sur 2 ans soit 1400 heures au CFA

700 heures/an soit 20 à 21 semaines au CFA / an (*) et 26 à 27 semaines en Entreprise/an (*) sous réserve du calendrier d'alternance

35h par semaine - Notre formation est principalement proposée en présentiel, avec la possibilité d'un suivi à distance en fonction des besoins.

ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS

- Accompagnement personnalisé, assuré par trois professionnelles ; Une référente handicap, une AESH, une assistante sociale
- Site accessible aux PMR
- Apprentissages individualisés adaptés à votre profil
- Centre de ressources à votre disposition pour vous soutenir dans votre parcours

MODALITÉS D 'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- 60 % CCF (contrôle continu en cours de formation)
- 40 % épreuves terminales

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Suivi de l'apprenti dans ses acquisitions des compétences professionnelles en lien avec l'entreprise : livret d'alternance et visites en entreprise.
- Transversalité : travaux autour de projets de groupes
- Pluridisciplinarité : élaboration de projets en lien avec la profession.
- Les + : Exploitation Horticole, plateau technique performant, visite, parc arboré
- Plateforme e-learning : moodle
- Mobilité : possibilité d'accompagnement

Contactez le secrétariat



cfa.merdrignac@educagri.fr



6 rue du Porhoët
22230 MERDRIGNAC



02 96 28 41 61



www.lycee-merdrignac.educagri.fr



@lyceecfadumene

PRÉ-REQUIS/PUBLIC CIBLÉ

- Titulaire d'un niveau 4

ENTRÉE

- Entrée en septembre recommandée (en fonction du calendrier d'alternance disponible sur le site internet). Des entrées décalées sont envisageables en fonction du profil de l'apprenant.

DÉMARCHE : INSCRIPTION, CONDITION D'ADMISSION

- Prendre contact avec le secrétariat du CFA
- Dossier de candidature à retourner complet
- Entretien de positionnement (motivation, projet personnel) avec le responsable de formation
- Avoir signé un *contrat d'apprentissage
- Possibilité de VAA (Validation des Acquis Académiques) selon votre profil et l'arrêté en vigueur

* Si vous n'avez pas trouvé d'entreprise, vous bénéficierez d'un délai de 3 mois pour en trouver une et obtenir le statut d'apprenti.

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- C1 S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- C2 Construire son projet personnel et professionnel
- C3 Communiquer dans des situations et des contextes variés
- C4 Conduire des systèmes de culture spécialisée
- C5 Conduire des milieux de systèmes de culture spécialisée
- C6 Organiser le travail dans le système de production
- C7 Proposer un pilotage stratégique du système de production
- C8 Accompagner au changement

DÉBOUCHÉS/ INSERTION PROFESSIONNELLE

- Chef de culture
- Contremaître agricole
- Gérant d'exploitation agricole
- Chef de station fruitière
- Chef de culture pépinière, arboriculture, floriculture, maraîcher
- Conseiller de culture

INFORMATIONS SUR LA REMUNERATION

La rémunération de l'apprenti est calculée en pourcentage du SMIC et varie en fonction du profil du candidat et de la convention collective du secteur concerné. Exemple pour un 1er contrat d'apprentissage :

Situation	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1re année	27% du Smic, soit 492,22 €	43% du Smic, soit 783,90 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 966,21 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Source : www.service-public.fr à la date du 06/01/2026

TARIFS, FINANCEMENTS ET AIDES

+ Formation gratuite pour les apprentis.

- Formation prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) ou CNFPT pour les collectivités, pas de frais pédagogique.
- Aides possibles en apprentissage : aides aux déplacements, aides sociales, premier équipement.

Les plaquettes font l'objet d'une revue annuelle en janvier.



Les indicateurs ne sont pas disponibles à ce jour

LOCALISATION



INSERJEUNES